Bulletin administratif n° 2, février 1896, pp. 174-177

DUFOUR (Jean-Baptiste)

Angers 1827-1832

Notre Société vient de perdre son doyen en la personne de Dufour (Ang. 1827), décédé, le 26 janvier, à Périgueux.

Ses obsèques ont eu lieu le 29 janvier. Un groupe de nos Camarades s'était joint aux nombreuses personnes qui l'accompagnaient à sa dernière demeure.

M. Gaulier, chef des ateliers, tenait un des cordons du poêle au nom des ouvriers des ateliers; notre camarade Régnier (Ang. 1853) en tenait un autre au nom des Anciens Élèves des Écoles d'Arts et Métiers.

Sur la tombe, M. Régnier a prononcé le discours suivant :

« Messieurs,

» C'est à titre d'Ancien Élève des Arts et Métiers, et au nom de la Société dont il était depuis longtemps membre perpétuel, que je viens sur cette tombe, prête à se refermer, dire à notre Camarade un uprême adieu, retracer en quelques mots ce que fut sa longue carrière toute de travail et de probité.

» Jean-Baptiste Dufour fut un des élèves des premières Écoles d'Arts et Métiers fondées par le duc de La Rochefoucauld. Entré à Angers en 1827, il en sortit le premier de sa promotion en 1832, et fut aussitôt envoyé par le ministre d'alors aux forges de La Chaussade pour être employé aux constructions navales.

» Mais Dufour avait la louable ambition de se créer dans l'industrie française une situation indépendante, où il devait brillamment réussir par son travail.

Il revint donc à Périgueux, dans sa famille, et fonda la maison de carrosserie que vous connaissez tous et qui a conquis un si haut rang dans l'industrie française.

» En 1842, Jean-Baptiste Dufour s'adjoignit son jeune frère. Sous la raison sociale Dufour frères, la maison prit un nouvel essor et continua à progresser rapidement.

» Les récompenses nombreuses qu'elle obtint aux diverses Expositions (Limoges 1858, Bordeaux 1859, Nantes 1861, Londres 1862, Bayonne 1868, Paris 1869) témoignent de cette notoriété croissante que la maison Dufour devait uniquement à son intelligente direction, à l'élégance et à la solidité de ses produits. En 1868, Jean-Baptiste Dufour fut nommé chevalier de la Légion d'honneur.

» Quelque temps, après, il perdait son frère qui

avait été son affectueux, dévoué et intelligent collaborateur.

» Resté seul, il s'adjoignit plus tard son fils, Gaston Dufour, aujourd'hui chef d'une entreprise industrielle florissante, dont il a su maintenir la réputation méritée.

» Le succès est donc venu à notre Camarade. Sans doute, il fut aidé par des circonstances favorables ; il entrait dans la lutte au moment où l'avenir souriait à l'industrie, où elle commençait à peine cette marche ascendante si brillante que bien des causes diverses sont venues depuis arrêter, momentanément sans le vouloir espérer.

» Mais si favorables que soient les circonstances, il en faut savoir profiter, et Dufour dut souvent son succès à lui-même, à son intelligence pratique, à sa ténacité de travailleur, aux principes d'ordre et de méthode qu'il avait acquis à l'École d'Arts et Métiers d'Angers, à sa bienveillance constante envers des ouvriers habiles et consciencieux qu'il sut s'attacher après les avoir formés et dont quelques-uns, collaborateurs de la première heure pour ainsi dire, sont depuis plus de trente années dans la maison.

» C'est le plus bel éloge que l'on puisse faire du patron comme de l'ouvrier, de l'union intelligente de qui dépend toujours tous progrès, toute prospérité réelle et durable.

» Dufour fut membre du Conseil municipal et juge au tribunal de commerce pendant de longues années; honoré de l'estime de tous ses concitoyens, il fut toujours un homme de bien, modeste, fuyant le bruit et se renfermant dans la vie de famille qui avait toutes ses préférences.

» La vie de ce grand et simple travailleur doit être citée en exemple à tous ceux qui, partis d'en bas, ne veulent compter que sur eux-mêmes, sur leur seul travail pour s'élever et se créer une situation pour l'avenir.

» Robuste encore malgré ses quatre-vingt-trois ans, Dufour semblait avoir encore de longs jours devant lui. La mort est venue le prendre brusquement, l'enlever à l'affection des siens, parmi lesquels elle laisse un vide irréparable.

» C'est de cœur que nous nous associons à l'inconsolable douleur de sa veuve, de ses enfants, de toute sa famille.

» Au nom de tous nos Camarades des Arts et Métiers, j'adresse à notre regretté Camarade et doyen notre suprême et respectueux hommage, notre dernier et éternel adieu. »